



CONDITIONS DE TRAVAIL INDIGNES, SALAIRES TROP BAS, SANCTIONS ARBITRAIRES...

SOYONS NOMBREUX A LES CONTESTER !

CE JEUDI 21 DECEMBRE 2023

**Aux Chantiers : Des conditions de travail et un mépris
inacceptable !**

Comme vous le savez, ici on fabrique des bateaux de luxe ou des bateaux militaires et cette entreprise en tire chaque année des profits plus énormes.

Et pourtant, dans nombre d'ateliers, les chauffages des vestiaires sont régulièrement en panne, il y règne des odeurs nauséabondes, les toilettes et douches sont bouchés ou fuient et les salles de pause (quand il y en a) sont dans un état lamentable, les sèche-mains inadaptés ou inopérants. Les cadences ne cessent d'augmenter pour tout le monde. Travailleurs Chantiers ou sous-traitants, en production ou au BE, accumulent le poids du flicage pour traquer le moindre temps mort, les horaires extensibles et les effectifs réduits.

Sur les bateaux en construction, c'est encore pire, on y travaille les uns sur les autres dans les fumées toxiques, les ascenseurs ou les éclairages sont souvent défectueux, ce qui n'empêche pas certains chefs de distribuer des cartons jaunes pour absence de lunettes de circulation ou d'autres motifs alors que règnent, partout le désordre et l'absence de sécurité collective.

Enfin, dans tous les secteurs, des décisions arbitraires sont prises, sans consulter personne et nous pourrissent la vie.

C'est dans ce contexte général qu'un salarié de l'atelier des panneaux plans, militant avec ses collègues pour obtenir de conditions de vie au travail digne de ce nom, se trouve en but à une procédure disciplinaire. Une pétition circule d'ailleurs pour annuler cette sanction et pour dénoncer nos conditions de travail...et de salaires !

Car sur la question des salaires : c'est le même mépris de nos directions !

Pour les embauchés chantiers et intérimaires régis sous contrat, vendredi dernier, à l'occasion d'une réunion sur les salaires, la direction a annoncé 2,8% d'augmentation générale pour 2024 et une nouvelle convention collective

plus défavorable avec sa nouvelle grille des salaires au ras des pâquerettes. Dans la sous-traitance, nombre d'entreprises n'ont pas augmenté les salaires depuis des années.

Alors même que les profits sont records et l'inflation galopante !

Alors évidemment pour nos directions, toute contestation sur nos conditions de travail ou nos salaires est à mettre au pas pour ne pas avoir à rogner sur leurs marges et leur trésorerie !

Sanctionner au lieu de prendre en compte les justes revendications des salariés...nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus l'accepter !

Nous sommes nombreux à avoir signé la pétition concernant notre camarade délégué des panneaux plans et à avoir compris que ce que la direction lui reproche c'est uniquement de participer activement aux luttes quotidiennes et collectives sur nos conditions de travail et de salaires et rien d'autre. et si personne n'est dupe c'est que c'est nous toutes et tous qui supportons ce même mépris et ces tentatives de mise au pas quotidiennes !

Il nous reste quelques jours pour signer et faire signer la pétition pour que cette sanction à son encontre soit annulée, pour collecter les participations à annuler tous ensemble la sanction financière de ce camarade, reconnu et apprécié dans son secteur, à qui on ampute arbitrairement un demi-mois de salaire, et pour participer à revendiquer la remise en état des lieux de vie et de travail.

Nous remettrons collectivement cette pétition à la direction ce jeudi 21 novembre.

N'acceptons pas de fabriquer ces navires de luxe dans des conditions indignes et travaillons chaque jour à renforcer les liens qui unissent les travailleurs de ce site.

La CGT appelle tous les salariés travaillant sur le site à se rassembler devant les locaux de la direction, puis au rond-point à l'entrée du parking central pour une prise de parole.

Profitons de cette dernière occasion en 2023 pour dire notre ras le bol du mépris de la direction envers nos conditions de vie au travail, envers leur nouvelle convention collective, envers nos salaires, ...

Pour l'ensemble des salariés du site quel que soit l'entreprise ou le statut : ensemble, adressons un dernier message 2023 à nos patrons de meilleurs vœux de luttes collectives pour l'année qui vient !

DEBRAYAGE ET RASSEMBLEMENT

Jeudi 21 décembre DEVANT LE BAT A (bâtiment de la direction)

A partir de 9H45 (1h fin de poste QS QN)